LETTRE DU GROUPE James COMBIER DE LA LIBRE PENSÉE DE SAUMUR

James COMBIER - 1842-1917 - Libre-penseur et maire de Saumur

8 juin 2007 - N° 33

Pour nous contacter : Douspis G.
- **3 , Rue de la Motte 49730 VARENNES/Loire**
- **02 41 51 73 79**
- **Georges.Douspis@wanadoo.fr**

Equivocquez sur[1]: “ Josef a maculé Henri!”

ΣΣΣΣΣΣΣΣΣΣΣΣΣΣΣΣ

Une information importante

[1] Rabelais – Pantagruel – Chap. 21 – “Mais, dist-il, équivocquez sur *A Beaumont le Vicomte*.

Les communes n'auront plus à financer la scolarité d'enfants inscrits dans une école privée d'une autre ville

AFP | 04.06.07 | 17h08 •

"Le Conseil d'Etat a annulé, lundi 4 juin, une circulaire de 2005 des ministres de l'intérieur et de l'éducation qui imposait aux communes de contribuer au financement de la scolarisation leurs enfants inscrits dans une école privée d'une autre ville.

Une décision qui fait suite au recours déposé en février 2006 par cinq organisations de l'éducation : la Ligue de l'enseignement, le syndicat Unsa-Education, la fédération de parents FCPE, le syndicat Se-Unsa et les fédérations des DDEN (directeurs départementaux de l'éducation nationale), contre cette circulaire. Le Conseil d'Etat a également ordonné à l'Etat de verser "la somme de 600 euros chacun" aux plaignants.

La circulaire du 2 décembre 2005 était un texte d'application de l'article 89 de la loi de décentralisation d'août 2004. Elle stipulait que les communes devaient participer financièrement à la scolarité de leurs élèves inscrits dans une école privée d'une commune voisine, même si elle disposait sur son territoire d'une école publique pouvant les accueillir."

>>

Bien que le Conseil d'Etat se soit contenté de s'appuyer sur un prétendu vice de forme, nous n'allons pas bouder notre plaisir. Au terme d'un combat de plusieurs mois, c'est un revers infligé à tous ceux qui entendaient bien porter un nouveau coup à la laïcité et à la loi de 1905 de séparation des Eglises et de l'Etat. Nous allons continuer sur cette voie.

>>

…et n'oubliez pas:

CONGRÈS DÉPARTEMENTAL DE LA LP
DIMANCHE 1er JUILLET
À PARTIR DE 9H
SALLE DE LA MAIRIE DE BAGNEUX

PREPAREZ VOS VOTES